

<http://www.snetap-fsu.fr/Compte-rendu-de-la-CAP-des-CPE-du,4033.html>



# Compte-rendu de la CAP des CPE du 15 mars 2016

- Métiers - CPE AE-SH - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des CPE -

Date de mise en ligne : mardi 15 mars 2016

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

### Déclaration préalable

"Une fois de plus nous avons soumis à l'examen de la [CAP](#) la situation de plusieurs collègues mis en difficultés dans leur établissement.

Cette fois ci encore nous constatons qu'un nombre significatif de collègues a formulé des demandes de détachement vers d'autres fonctions.

Entre des [CPE](#) en souffrance dans leur travail et des CPE qui souhaitent quitter la fonction, tout cela démontre bien la réalité des difficultés de notre métier souvent aggravées par des conditions matérielles inacceptables, problème de logement de fonction notamment, et l'aptitude de certaines équipes de direction à rendre coupable les CPE de tous les dysfonctionnements de leur établissement.

Souhaitons au moins que le travail qui doit être entrepris tant sur les dotations en personnels vie scolaire, qu'en ce qui concerne l'élaboration d'un véritable référentiel métier permette de protéger notre fonction et ceux qui l'exercent."

## Principales annonces :

### 1) Concours :

Nous avons obtenu l'assurance de l'ouverture d'un concours de déprécarisation pour les CPE concernés au titre de l'année 2016 qui devrait avoir lieu au cours du 2ème semestre, au plus tard début 2017. Les reçus intégreront l'année de stage en septembre 2017. La [DGER](#) s'est engagée à indiquer le nombre de postes avant la fin de l'année scolaire en cours.

Nous avons également obtenu que soit ouvert en 2017 un concours interne et externe .

La DGER nous a assurés nous associer à l'évaluation des besoins en nombre de postes.

### 2) Indemnitaire :

- confirmation que l'alignement de l'indemnité forfaitaire sur les CPE de l'[EN](#) devrait intervenir en 2016 avec effet rétroactif au 1er janvier.
- mensualisation du versement de l'indemnité : à compter du 1er juillet 2016.
- indemnité [ACEN](#) : versement de l'indemnité forfaitaire (à la place de l'[ISOE](#)) avec mensualisation à compter du 1er Septembre 2016

### 3) Prochains groupes de travail :

22 mars 2016 : une première réunion est programmée sur le référentiel CPE suite au rapport OMM sur les métiers de la vie scolaire.

Avril 2016 : suite à la parution de la note de service sur les dotations en personnels Vie Scolaire, un d'un groupe de travail comprenant des élus CPE et des [TFR](#) étudiera les dotations établissements par établissements afin d'envisager les évolutions nécessaires.

Juin 2016 : les élus seront associés à une réunion bilan de l'année de formation organisée pour la première fois par l'[ENFA](#).

### Examens des demandes de mutations et de première affectation :

49 collègues avaient formulé une demande mutation : 17 ont obtenu satisfaction dont 6 avec des réserves.

Les élus paritaires.